

Dossier PAYS

N° 45
MARS 2019

MOLDAVIE

Chisinau •

• Bucarest

ROUMANIE

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

3

INTRODUCTION

6

Informations clés

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ROUMAIN

7

1. Présentation du système d'enseignement supérieur roumain
2. Organisation des études en Roumanie

L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ROUMAIN

9

1. La Roumanie : une destination de plus en plus attractive
2. Évolution de la mobilité internationale des étudiants roumains
3. Action de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants roumains en mobilité

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE DE LA FRANCE

12

1. La mobilité des étudiants roumains vers la France (2012-2017)
2. La francophonie et le réseau de coopération en Roumanie
3. Les entreprises françaises et le secteur universitaire roumain
4. Les actions de Campus France en Roumanie

MOLDAVIE

20

Le *Dossier Roumanie-Moldavie* est le 45^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le pays et de montrer dans quels contextes concurrentiels ces dispositifs se déploient.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Béatrice Khaiat, Directrice générale

RÉDACTION

Campus France :
Camille Longépé

Ambassade de France en Roumanie :
Frédéric Beaumont, Andreea Palcu

Ambassade de France en Moldavie :
Giovanni Cavallaro

COMITÉ ÉDITORIAL

Campus France :
Florent Bonaventure, Olivier Chiche-Portiche,
Alix De Gassart, Olivier Marichalar, Anne Plaine.

Ambassade de France en Roumanie, Ambassade de France en Moldavie.

Campus France remercie tout particulièrement
Dan Balanescu, Daniela Boltean, Cecilia Victoria Cristea,
Larissa Luica, Mihaela Mercier et Irina Moldoveanu pour
leurs témoignages.

Édition :

Camille Longépé, Véronique Mathelin, Guillaume Tétard
Photos et visuels : Ambassade de France en Roumanie,
Ambassade de France en Moldavie ; 123RF, Adobe Stock,
Getty Images, Pixabay

Photo de couverture : Alexander Spatari - Getty Images

Cartographie : Philippe Rekacewicz

Réalisation : Agence Huitième Jour – Paris

Impression et diffusion : CIA GRAPHIC

Campus France :

Agence française pour la promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier
PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Mars 2019

ISSN 2117-8496



Hélène ROOS

Conseillère de coopération et d'action culturelle
Directrice de l'Institut français de Roumanie

Dans un contexte où la langue française est en recul en Europe centrale et orientale, la Roumanie fait aujourd'hui figure d'exception en continuant à jouer un rôle de pivot de la Francophonie universitaire au sein d'une aire où l'anglais possède désormais une position prédominante.

Avec plus de 600 accords de coopération, les établissements d'enseignement supérieur français sont les premiers partenaires des universités roumaines. Ils sont les fruits d'un lien séculaire, d'échanges intellectuels constamment renouvelés entre nos deux nations mais aussi de l'extraordinaire vitalité de la francophonie dans ce pays. La Roumanie compte, en effet, près de quatre millions de francophones actifs, soit 20% de sa population et près de 85% des élèves roumains ont étudié la langue française en première langue (15%) ou en deuxième langue vivante (70%).

De la licence au doctorat, 109 filières francophones ont été recensées en 2019 dont 46 licences, 45 masters, 8 doctorats et 10 parcours en langue française dans les universités de médecine. Réparties sur l'ensemble du territoire, touchant toutes les disciplines : des sciences de l'ingénieur à la littérature comparée en passant par l'économie ou le droit, ces filières sont un vecteur privilégié de la coopération d'excellence entre la France et la Roumanie.

Il existe, par ailleurs, 36 doubles diplômes de niveau licence et master dans des champs disciplinaires variés impliquant des universités françaises et roumaines. L'accord conclu au printemps 2017 entre le réseau d'INSA français et l'Alliance des universités polytechniques roumaines renforce nos coopérations en ingénierie et permettra sous peu la mise en œuvre d'une double diplomation dans ce domaine.

Certains cursus, comme le master « Politique en Europe. État, Frontières et Sociétés », issu de la collaboration entre la Faculté de Sciences politiques de l'Université de Bucarest et l'École des Hautes Études en Sciences sociales, s'intègrent d'ailleurs dans les activités développées par le Centre régional francophone de recherches avancées en sciences sociales (CEREFREA). Le CEREFREA est un centre de recherche d'excellence, unique en Europe centrale et orientale, soutenu depuis sa création par l'Ambassade de France aux côtés de ses partenaires de l'AUF et de l'Université de Bucarest.

De même, le Collège juridique franco-roumain d'études européennes, qui associe depuis 1995 l'Université de Bucarest et un consortium de 14 universités françaises présidé par l'université Panthéon Sorbonne, constitue un exemple de réussite de notre coopération universitaire. Les inscriptions au Collège n'ont jamais été aussi élevées : 308 étudiants en 2018 contre 216 en 2009. Il s'agit d'une progression remarquable liée au prestige incontestable de cette institution.

Au-delà d'un héritage historique et linguistique, ces exemples de coopérations illustrent, dans un monde en constante mutation, le rôle central de l'université comme instrument du développement social, culturel, politique et économique de nos sociétés. Ces échanges renouvelés annoncent pour les prochaines années la réalisation de projets que nous souhaitons toujours plus ambitieux et exigeants.

Informations clés

DONNÉES GÉNÉRALES

- ▶ Nom officiel : Roumanie
- ▶ Nature du régime : république semi-parlementaire
- ▶ Superficie : 237 500 km²
- ▶ Capitale : Bucarest
- ▶ Villes principales : Cluj-Napoca, Timișoara, Iași, Constanța, Craiova, Brașov, Galați
- ▶ Langue officielle : roumain

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Population : 19 587 000
- ▶ Densité : 85 hab/km²
- ▶ Croissance démographique : -0,59%
- ▶ Taux d'alphabétisation : 99%
- ▶ Indice de développement humain : 0,802 (50^e rang mondial)

ÉDUCATION ET RECHERCHE

- ▶ Dépenses publiques en éducation (% du PIB) : 3,1%
- ▶ Dépenses intérieures en recherche et développement (% du PIB) : 0,5%
- ▶ Nombre d'étudiants en Roumanie : 535 218
- ▶ Étudiants roumains en mobilité internationale : 34 012
- ▶ Étudiants internationaux en Roumanie : 25 824

DONNÉES ÉCONOMIQUES

- ▶ Monnaie : leu
- ▶ PIB : 187 milliards d'euros
- ▶ PIB par habitant : 9 540 euros
- ▶ Taux de croissance : 7%
- ▶ Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB :
Agriculture : 4%
Industrie : 24%
Services : 56%
- ▶ Population active : 8 833 526
- ▶ Taux de chômage : 4,9%
- ▶ Principaux clients : Allemagne (23%), Italie (11%), France (7%), Hongrie (5%)
- ▶ Principaux fournisseurs : Allemagne (20%), Italie (10%), Hongrie (8%), Pologne (5%), France (5%)
- ▶ Exportations françaises vers la Roumanie : 3,9 milliards d'euros
- ▶ Importations françaises depuis la Roumanie : 3,9 milliards d'euros



Cluj-Napoca.

LA ROUMANIE

EN QUELQUES DATES

XIV^e siècle

Fondation des principautés de Moldavie et de Valachie, qui forment, avec la Transylvanie, voïvodat vassal du royaume de Hongrie, les trois territoires médiévaux à population roumanophone. Les trois principautés deviennent vassales de l'Empire ottoman à partir du XV^e siècle (Moldavie et Valachie) et du XVI^e siècle (Transylvanie).

1881

Naissance officielle du royaume de Roumanie, issu de la fusion des principautés de Moldavie et de Valachie en 1859 et dont l'indépendance a été reconnue en 1878 au congrès de Berlin.

1918

La fin de la Première Guerre mondiale et l'effondrement des empires austro-hongrois et ottoman permet au Royaume de Roumanie de gagner nombre de territoires : la République démocratique moldave (Bessarabie), la Bucovine ainsi qu'une partie de la Transylvanie. Le royaume gagne son surnom de « Grande Roumanie ».

1945

Le Parti communiste roumain prend le pouvoir à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui a vu la Roumanie perdre la moitié de son territoire de 1918. La monarchie laisse place en 1947 à la République populaire roumaine.

1965

Nicolae Ceausescu est élu Premier secrétaire du parti communiste ; il deviendra le chef de l'État deux ans plus tard. Le régime prend le nom de République socialiste de Roumanie.

1989

Dans un contexte de soulèvement populaire, Ceausescu est renversé par des anciens membres du Parti communiste et par l'armée. L'ex-communiste Ion Iliescu, à la tête du Front de salut national, est élu président.

2005

Création de l'Eurorégion Siret-Prut-Nistre qui s'étend sur des collectivités territoriales moldaves et roumaines.

2007

La Roumanie, engagée depuis plus de quinze ans dans un processus de transition vers l'économie et la démocratie libérales, adhère à l'Union européenne (UE). Elle avait rejoint l'Organisation du Traitée de l'Atlantique Nord (OTAN) en 2004.

2019

Viorica Dancila, Première ministre roumaine, assure la présidence du Conseil de l'UE pour le premier semestre.



Hunedoara.



INTRODUCTION

Seul pays de langue latine d'Europe de l'Est, la Roumanie a connu tour à tour des influences multiples : influence slave de Pologne et de Russie, influence hongroise, influence ottomane. Depuis la fin du régime communiste, le pays travaille à son intégration dans l'Europe libérale. Membre de l'UE depuis 2007, le pays fait face aujourd'hui à une corruption qui reste endémique ainsi qu'à l'émergence de mouvements populistes. Les manifestations de 2017 en faveur d'une justice plus efficace et la mobilisation d'une partie de la population en faveur de l'État de droit, des services publics et de l'UE indiquent cependant un fort attachement des Roumains à leur ancrage européen.

L'économie roumaine a souffert de la crise financière de 2009. Ayant reçu l'aide de l'UE et du Fonds monétaire international (FMI), la Roumanie a finalement retrouvé une croissance dynamique depuis 2017. Si elle est l'un des pays les moins riches de l'UE, son potentiel de développement, dans un contexte de convergence avec les autres pays de l'Union, est très élevé. Parmi ses atouts, on compte l'émergence d'un secteur industriel important, en particulier dans l'automobile. Les activités de service prennent également de l'ampleur.

La Roumanie voit sa population diminuer depuis la fin des années 1980, du fait d'une chute de la fécondité et d'une émigration importante dans les années 1990. De même, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur a reculé de 36% entre 2006 et 2016. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur¹ était de 48% en 2016 en Roumanie contre 61% dans l'ensemble de l'Europe.

Les relations franco-roumaines

La francophilie et la francophonie se diffusent à partir du XVIII^e siècle dans l'aristocratie des principautés de Moldavie et de Valachie, portées notamment par les secrétaires et précepteurs des princes régnants. Le premier consulat français est établi à Bucarest en 1795. Au XIX^e siècle, les fils des grands boïars voyagent et étudient en France ; ils y fondent en 1846 la Société des étudiants roumains de Paris.

L'entre-deux-guerres du XX^e siècle voit l'apogée des relations littéraires et artistiques franco-roumaines. La Roumanie était alors le premier client étranger de l'édition parisienne et la France entretenait à Bucarest sa mission culturelle à l'étranger la plus importante.

Si l'influence française s'est affaiblie au sortir de l'époque communiste, la Roumanie a rejoint l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dès 1991. Près de cinq millions de personnes parlent aujourd'hui le français en Roumanie².

Sur le plan économique, la France occupe une place privilégiée en Roumanie. Troisième partenaire commercial avec plus de six milliards d'euros d'échanges, elle y est le troisième investisseur étranger, voir le premier ou le deuxième dans plusieurs secteurs stratégiques (banque, énergie, automobile, télécommunication, etc.). Ces relations sont amenées à se développer davantage, notamment dans le secteur des infrastructures.



Les maisons colorées de Timișoara.

1- Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur correspond au nombre d'étudiants, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population en âge d'étudier dans le supérieur, soit les 18-23 ans.

2- OIF, 2010.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ROUMAIN



1. Présentation du système d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur roumains sont placés sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. L'accréditation des universités, dépend du ministère de l'Éducation, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et, pour la partie médecine, du ministère de la Santé publique de Roumanie.

Le secteur de l'enseignement supérieur est composé d'institutions publiques et privées qui se classent en

plusieurs catégories : universités, académies, instituts, écoles académiques postuniversitaires et collèges universitaires.

Le nombre d'universités privées a fortement augmenté au milieu des années 1990 afin de répondre à une demande exponentielle. On dénombre aujourd'hui en Roumanie 48 établissements d'enseignement supérieurs publics accrédités, 7 universités militaires et 42 institutions privées accréditées ou en cours d'accréditation³.

VILLES	Nombre d'institutions	Nombre de facultés	Nombre d'étudiants inscrits	Personnel pédagogique
Bucarest	32	157	170 353	8 703
Iași	10	45	54 653	2 871
Cluj-Napoca	10	51	66 534	3 817
Timișoara	6	37	39 564	2 412
Craiova	2	17	21 687	1 261
Brașov	3	25	21 366	786
Galați	2	16	14 790	629
Ploiesti	1	7	7 594	281
Târgu-Mures	4	15	11 563	729
Petrosani	1	3	3 239	158
Sibiu	4	16	16 448	751
Pitesti	2	14	9 376	419

Fréquentation des universités

La Roumanie comptait 535 218 étudiants en 2016⁵. Entre 2011 et 2016, la population étudiante a diminué de 39% ; cette baisse semble cependant ralentir (-1% entre 2015 et 2016 contre -19% entre 2011 et 2012).

Les étudiants roumains se répartissent principalement entre dix grandes spécialités⁶ :

- gestion, économie et droit (24%) ;
- santé (14%) ;
- arts et humanités (9%) ;
- sciences sociales, journalisme (9%) ;
- mathématiques, statistiques, sciences de l'information et de la communication (7%) ;
- ingénierie, agronomie et médecine vétérinaire (5%) ;
- sciences naturelles (5%) ;
- sciences de l'éducation (3%).

	2010	2015	Évolution
Nombre d'établissements (publics et privés)	108	99	-8%
Nombre de facultés	629	567	-10%
Nombre d'enseignants	29 746	26 949	-9%
Nombre d'étudiants	871 842	535 218	-39%

3- Recensement de 2016.

4- Annuaire statistique de Roumanie, édition 2016.

5- Institut statistique de l'UNESCO (ISU), février 2019.

6- Cette répartition s'appuie sur les données 2017 de l'Annuaire statistique de Roumanie.

Classement des établissements d'enseignement supérieur

La loi sur l'éducation nationale entrée en application le 9 février 2011 prévoit le classement des universités en trois catégories : universités d'excellence en recherche et éducation (catégorie I), universités de recherche scientifique et de création artistique (catégorie II), universités d'éducation (catégorie III). Le premier classement a été établi en septembre 2011. Depuis, un questionnaire annuel permet de suivre l'activité de recherche et d'enseignement dans chaque université. Le classement est destiné à être revu tous les quatre ans en fonction des progrès réalisés par chaque établissement.

L'évaluation est menée par un consortium constitué par l'Agence nationale d'accréditation des diplômes

(ARACIS), des représentants d'organisations étudiantes, le Centre national de la Recherche scientifique (CNRS), le Conseil national pour les titres, diplômes et certificats (CNATDCU) et des experts internationaux. Les critères de classification prennent en compte l'enseignement et l'apprentissage, la recherche scientifique, les relations des universités avec leur environnement et les capacités institutionnelles. À l'avenir, l'évaluation des formations universitaires tiendra aussi compte du rayonnement des formations à l'international ainsi que du niveau d'intégration des diplômés dans la société. Les différentes filières seront donc jugées sur la qualité scientifique du corps professoral (publications), mais également sur leur capacité d'interaction avec le monde de l'entreprise.

2. Organisation des études en Roumanie

Conditions d'accès, coût des études et système de notations

L'accès à l'enseignement supérieur est conditionné par l'obtention du baccalauréat. La procédure d'admission dans les universités publiques se fait sur la base d'un examen ou sur dossier, avec un nombre déterminé d'étudiants pouvant être admis à titre gratuit. Le nombre de « places gratuites » délivrées par établissement est déterminé chaque année par le ministère de l'Éducation. Le recteur est responsable de ce processus et autorise l'admission des étudiants. Les institutions sont par ailleurs autorisées à admettre un certain nombre d'étudiants payant des frais de scolarité qui sont sélectionnés sur dossier : les étudiants étrangers hors UE entrent dans cette catégorie. Les frais de scolarité sont très variables : quelques centaines d'euros en général, mais ils peuvent atteindre jusqu'à 5 000-6 000 euros (en particulier pour les formations en médecine et en ingénierie). Les statistiques montrent que 70% des places dans les universités publiques et privées de Roumanie sont soumises à des frais de scolarité. C'était le contraire il y a dix ans lorsque plus de deux tiers du total des étudiants de l'enseignement supérieur accédaient gratuitement aux établissements.

Le système de notation est légèrement différent du système français. Les notes vont de 1 à 10 ; la note minimale pour être admis est fixée à 5/10, mais la majorité des étudiants ont entre 7 et 10. Dans la grille d'évaluation classique, il est communément admis en Roumanie que 7 est une note moyenne, 8 une note correcte, 9 une bonne note et 10 une très bonne note. Le système de mention n'existe pas comme en France, sauf dans le cas de la soutenance de thèse.

À noter également qu'un étudiant peut passer en session de rattrapage plusieurs fois jusqu'à ce qu'il obtienne la moyenne voire même simplement pour améliorer son résultat initial. À partir du troisième rattrapage, l'étudiant doit verser une somme à l'université.

Intégration au processus de Bologne et adoption du système LMD

La Roumanie a adopté en 2004 le découpage des études en trois cycles distincts (licence, master, doctorat) et le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS).

■ **La licence (Licența)** : dans le cas de la formation initiale, la durée normale des études universitaires de licence est de trois ans (quatre ans pour les formations d'ingénieur et de droit) et correspond à un nombre de 60 crédits ECTS pour une année d'étude. En règle générale, à l'issue de la licence, les étudiants roumains poursuivent en master.

■ **Le master (Master)** : l'admission dans un cycle de master est conditionnée par l'obtention du diplôme de licence. Dans le cas de la formation initiale, la durée normale des études universitaires de master est de deux ans (un an pour les formations d'ingénieur et de droit) et correspond à un nombre de 60 crédits ECTS pour une année d'études. Pour certaines formations (architecture, médecine, etc.), les 1^{er} et 2^e cycles peuvent être réunis dans un programme unitaire d'études universitaires ayant une durée comprise entre cinq et six ans ; les diplômes obtenus sont alors équivalents à un titre de master. La loi ne distingue pas le master professionnel du master recherche. Par ailleurs, elle prévoit la possibilité d'effectuer des stages (*practică*) dans le cadre des études universitaires, mais cela reste beaucoup moins répandu qu'en France, y compris dans les études d'ingénierie.

■ **Le doctorat (Doctorat)** : les études doctorales s'effectuent généralement en trois ans. La soutenance de la thèse peut être effectuée dans un délai maximum de trois ans après la fin des études universitaires de doctorat. La possibilité d'étudier dans un autre pays est conditionnée par l'existence d'une convention de cotutelle de l'université roumaine et de l'université étrangère. La cotutelle prévoit la reconnaissance des diplômes dans les deux pays, en fonction de la législation spécifique à chaque pays.

Équivalence et reconnaissance des diplômes entre la France et la Roumanie

Un accord fixant les modalités pour la reconnaissance des diplômes entre la France et la Roumanie a été validé par les ministères français et roumain de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et est entré en vigueur le 30 avril 2013.



L'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ROUMAIN

1. La Roumanie : une destination de plus en plus attractive

En 2016, d'après les données de l'UNESCO, la Roumanie a accueilli près de 26 000 étudiants étrangers (+61% par rapport à 2011). Deux tiers d'entre eux sont européens et 38%, d'Europe non-communautaire. De fortes progressions du nombre d'étudiants sont enregistrées en provenance de Moldavie (7 695 étudiants en 2016, +40% depuis 2011), de France (2 169, +211%), d'Italie (1 419, +98%) ou encore d'Allemagne (965, +150%).

Plus d'un quart sont originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ; ces étudiants sont beaucoup plus nombreux qu'en 2011 (+88%), une croissance portée en particulier par les étudiants israéliens (2 619 étudiants en 2016, +179% depuis 2011), marocains (791, +94%) et irakiens (570, +313%).

Au contraire, le nombre d'étudiants en provenance d'Asie-Océanie diminue en cinq ans (-9%) avec d'importantes réductions constatées des contingents malaisiens (-90%) et indiens (-38%).

La Roumanie doit son attractivité au renouvellement de ses infrastructures et de l'équipement de ses laboratoires de recherche, financé par les subventions publiques. La qualité des formations dispensées par les établissements roumains est par ailleurs largement reconnue, en particulier en médecine. L'essor important de formations médicales en anglais explique également l'attrait de la Roumanie auprès des étudiants israéliens, français et italiens notamment. Il faut toutefois noter que la qualité de ces formations n'est pas homogène.

Les étudiants français constituent d'ailleurs le premier contingent de l'UE en Roumanie ; 8% des étudiants internationaux dans le pays sont français. La présence d'une tradition universitaire francophone importante, de conditions d'accueil et de suivi de bonne qualité expliquent ce choix. En 2019, près de 2 000 étudiants français ont choisi d'étudier en Roumanie dans les cinq

filières médicales francophones du pays (Université Iuliu Hațieganu de Cluj-Napoca, Université Gheorghe Popa de Iași, Université Victor Babeș de Timișoara, Université privée Vasile Goldis d'Arad et l'Université de sciences agronomiques et de médecine vétérinaire de Cluj-Napoca).

Les étudiants français peuvent accéder aux formations médicales soit par :

- concours d'entrée (en langue roumaine). Il bénéficie alors, en fonction du classement, d'une exemption des frais de scolarité ou d'un tarif d'inscription à taxe réduite (de l'ordre de 800 – 1 000 euros par an) ;
- dossier avec évaluation des performances scolaires et des réalisations personnelles. Le nombre de places pour ce mode d'admission est fixé chaque année par l'université. Selon l'établissement d'accueil, les frais varient entre 3 200 euros (Université d'Arad) et 5 000 euros (Université de Cluj-Napoca) par an.

Les études se déroulent sur six années de manière assez similaire à la France, mais avec une orientation plus théorique que pratique. Pendant les trois premières années, les enseignements sont dispensés en français. À partir de la quatrième année, les étudiants suivent progressivement leurs cours en langue roumaine. À la fin de la sixième année, les étudiants passent un concours d'internat (*residanat*).

L'organisme « Étudier en Roumanie » est chargé de promouvoir l'offre universitaire roumaine auprès des étudiants étrangers, de les informer et de les guider. Sa mission peut aller jusqu'à l'assistance aux étudiants étrangers dans leurs démarches administratives.



La vieille ville de Brașov.

2. Évolution de la mobilité internationale des étudiants roumains

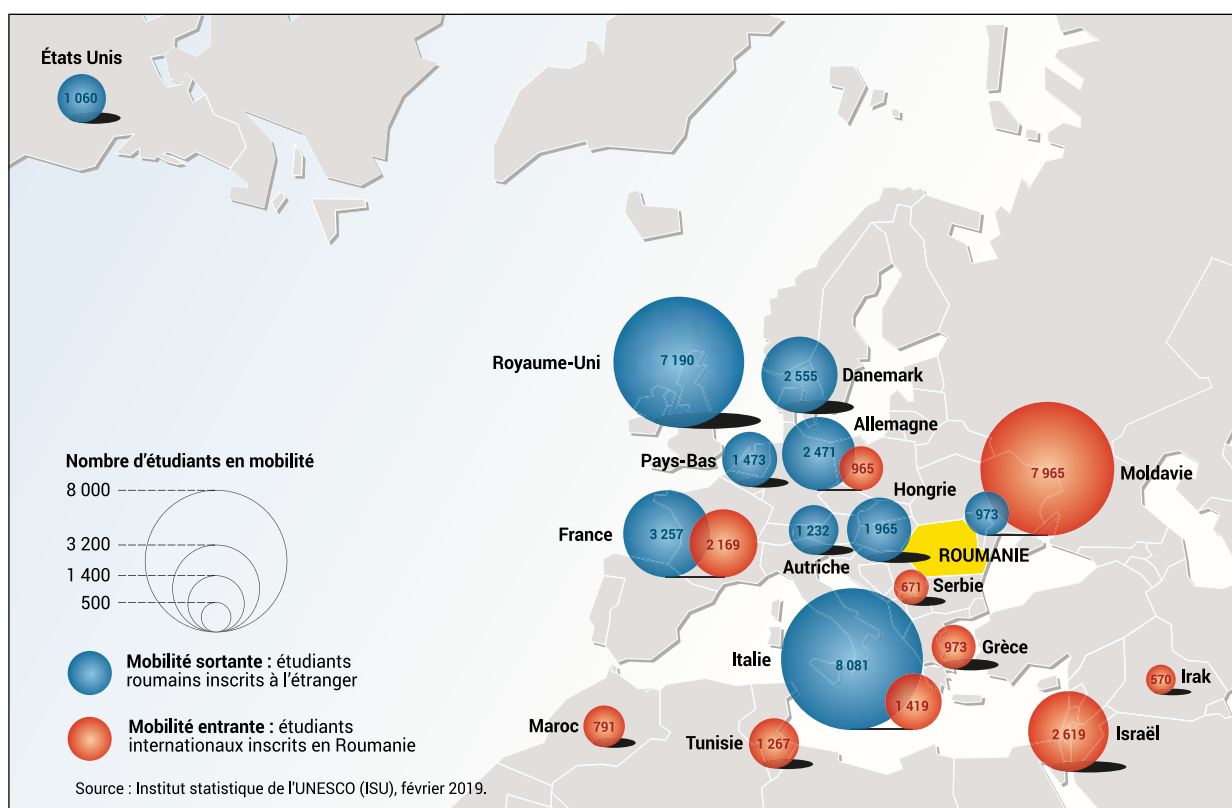
Le nombre d'étudiants roumains en mobilité internationale a atteint 34 012 en 2016. L'adhésion de la Roumanie à l'UE en 2007 a élargi leurs perspectives d'études : entre 2006 et 2016, les effectifs ont progressé de 65%. Il faut cependant relever que cette hausse n'a pas été immédiate, la Roumanie ayant connu à la fin des années 2000 une période économique faste et de plein emploi peu propice aux mobilités d'études internationales.

90% de ces étudiants sont d'ailleurs inscrits dans un pays communautaire. Si la France était leur première destination entre 2006 et 2009, elle est désormais en 3^e position derrière l'Italie et le Royaume-Uni et a enregistré

en cinq ans une baisse de 18% du nombre d'étudiants roumains accueillis (3 964 en 2011 contre 3 257 en 2016).

Le Danemark et les Pays-Bas, forts d'une offre de formations en anglais très développée, attirent pour leur part beaucoup plus d'étudiants roumains qu'auparavant (respectivement +123% et +191% entre 2011 et 2016) et sont désormais les 4^e et 7^e destinations privilégiées par ces derniers. La Moldavie, avec qui la Roumanie entretient des relations historiques et culturelles profondes, constitue également un pays d'accueil important pour les étudiants roumains (973 étudiants en 2016 soit +294% en cinq ans).

La mobilité internationale des étudiants roumains



3. Action de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants roumains en mobilité

Italie

La forte émigration économique roumaine vers l'Italie dans les années 2000 est l'explication principale du nombre croissant de jeunes Roumains inscrits dans l'enseignement supérieur italien.

Outre son rôle d'acteur culturel, l'Institut culturel italien de Bucarest prend en charge l'organisation des cours de langue et dispose de ressources pédagogiques. Une rubrique « Étudier en Italie » est disponible sur le site de l'Institut et propose des renseignements sur les universités italiennes, sur les modalités d'inscription pour les étudiants étrangers, ainsi que sur les possibilités de logement.

Des renseignements sont également disponibles sur les bourses d'études : bourses du gouvernement italien, bourses des écoles, bourses des fondations. L'attribution des bourses est conditionnée par la connaissance de l'italien. L'Institut propose également des bourses spécifiques pour des courts séjours de langue.

L'Italie dispose par ailleurs d'une plateforme d'information en ligne qui recense les accords de coopération signés par ses universités avec des établissements étrangers. 63 accords avec des universités roumaines y sont enregistrés depuis 2000 (accords Erasmus et partenariats multilatéraux inclus).

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est l'un des premiers choix des étudiants roumains pour leurs études à l'étranger. Cela s'explique entre autres par l'influence de la langue anglaise, qui est aujourd'hui la première langue vivante enseignée dans le secondaire.

Le British Council dispose d'un bureau pour les différents tests et certificats de langue nécessaires à l'admission dans les universités britanniques.

Depuis 2013, l'Ambassade du Royaume-Uni en Roumanie et le British Council organisent chaque année un événement dédié aux études, l'*Education UK Exhibition*. La manifestation convie les établissements britanniques à venir proposer leurs programmes d'études et leurs bourses aux étudiants roumains. En parallèle, des ateliers thématiques sont organisés portant sur les débouchés pour les jeunes diplômés, sur les études de marketing et de management au Royaume-Uni, mais aussi sur l'internationalisation des études. Il convient aussi de mentionner qu'en règle générale, les universités britanniques sont très présentes lors des manifestations étudiantes en Roumanie et recrutent beaucoup lors de ces salons (40% des stands étaient britanniques lors du grand salon étudiant *Romanian International University Fair* d'octobre 2018 à Bucarest).

Bien que les études au Royaume-Uni soient coûteuses, le gouvernement britannique maintient le programme de prêts étudiants auquel les étudiants roumains peuvent postuler gratuitement et dont beaucoup bénéficient déjà. Ces prêts leur permettent de couvrir partiellement ou intégralement leurs frais d'études. De plus, certaines universités britanniques octroient des bourses aux étudiants roumains, tandis que d'autres accordent des réductions allant jusqu'à 50% sur les frais de scolarité.

Allemagne

Les actions de coopération universitaire entre l'Allemagne et la Roumanie sont menées par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD). Les activités du DAAD se déclinent en quatre volets principaux :

- **la promotion des projets individuels** par les différents programmes de bourses (3 millions d'euros par an sont investis dans ces programmes). Ces bourses s'adressent aux étudiants de niveau master ainsi qu'aux doctorants et chercheurs. Le DAAD propose également des aides pour effectuer des stages ou participer aux universités d'été en Allemagne ;
- **le soutien de la coopération académique entre la Roumanie et l'Allemagne.** Le DAAD recense 324 conventions de coopération et de recherche avec des partenaires roumains et plus de 30 programmes d'études en allemand dont quatre financés par le DAAD. Deux partenariats institutionnels dans le domaine des études germaniques existent également (Université de Konstanz – Université de Iași, Université de Marburg - Université de Sibiu) ;
- **la promotion de la langue et de la culture allemande** à travers neuf lectorats d'allemand répartis entre les villes de Bucarest, Cluj-Napoca, Iași, Sibiu et Timișoara ;

- **la diffusion de l'information sur les études et la recherche en Allemagne.** Le bureau local participe à divers événements dans le but de présenter les études en Allemagne et mène des projets destinés à accroître sa notoriété auprès des élèves et des étudiants (tables rondes, présentations dans les lycées et dans les universités). En outre, est organisée annuellement la rencontre des anciens boursiers du DAAD.

États-Unis

Les États-Unis entretiennent des échanges académiques et universitaires avec la Roumanie depuis 1961. Ces relations ont été institutionnalisées par un accord signé en 1992, qui a donné lieu l'année suivante à la mise en place de la Commission Fulbright en Roumanie. Dirigée par un conseil d'administration bipartite, la Commission gère les programmes d'échanges éducatifs et culturels entre les deux pays. Elle offre également des bourses d'études et de recherche attribuées sur critères d'excellence académique.

La Commission dispose également d'un centre d'orientation - The Fulbright Educational Advising Center - à destination des lycéens, étudiants et chercheurs souhaitant se rendre aux États-Unis. Ce centre fournit une information détaillée sur les universités américaines, les procédures d'inscription et les possibilités de financement (notamment par les universités elles-mêmes).

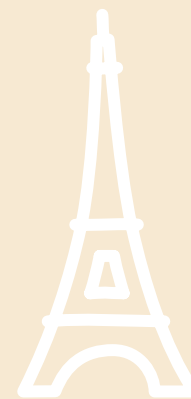
L'Ambassade américaine à Bucarest dispose aussi d'un centre d'information et de documentation (Information USA) qui est le principal organisme de renseignement sur les États-Unis en Roumanie. Il propose toute une gamme de services et informe le public notamment sur les questions d'éducation et d'enseignement supérieur.

Enfin, il existe en Roumanie neuf « coins américains » (*American Corners*) installés dans des bibliothèques roumaines qui fournissent de la documentation sur différents sujets, y compris les possibilités d'étudier aux États-Unis.



La vieille ville de Sighisoara.

LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE




1. La mobilité des étudiants roumains vers la France (2012-2017)

En 2017-2018, 4 093 étudiants roumains étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. La Roumanie est le 25^e pays d'origine des étudiants étrangers en France, soit dix places de moins qu'en 2012-2013.

La grande majorité des étudiants roumains en France sont inscrits dans une université (83%). 4% sont en école d'ingénieurs et 3% étudient dans une école de commerce.

À l'université, les étudiants roumains privilégient les cursus en master (48% des inscrits à l'université) plutôt que les licences (40%) et les doctorats (8%). Ils se démarquent ainsi de l'ensemble des étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises (49% en licence, 41% en master et 10% en doctorat).

On note également une forte préférence pour les disciplines médicales chez les étudiants roumains en France : 31%, contre seulement 8% pour l'ensemble des étudiants étrangers à l'université en France. Un quart ont opté pour les lettres, les langues et les sciences humaines et sociales et 20% pour le droit ou la science politique. Seulement 12% étudient les sciences dites « exactes », contre 31% pour l'ensemble des étudiants étrangers.



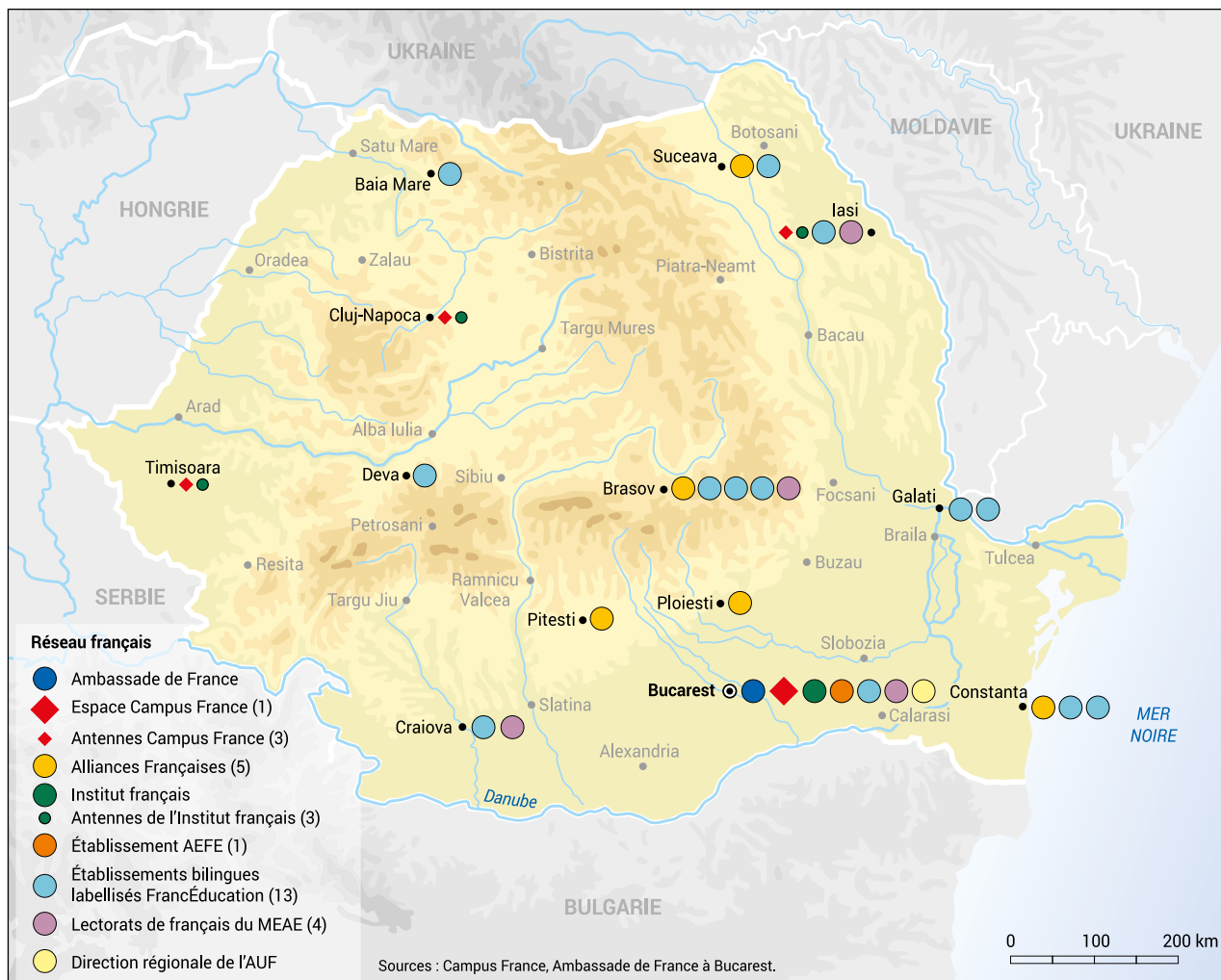
4 093
**ÉTUDIANTS
ROUMAINS INSCRITS
EN FRANCE
EN 2017-2018**



Le château de Peleş, Sinaia.

2. La francophonie et le réseau de coopération en Roumanie

Le réseau culturel et éducatif français en Roumanie



La francophilie et la francophonie, très développées dans la majeure partie du pays, représentent d'importants atouts pour la coopération franco-roumaine ; les contacts en sont facilités et démultipliés. L'existence d'un nombre important d'universitaires et de décideurs roumains eux-mêmes anciens étudiants en France facilite la coopération entre les deux pays.

Au niveau scolaire

La Roumanie compte un établissement conventionné avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), le lycée Anna de Noailles. Celui-ci dispense des enseignements aux niveaux maternelle, primaire et secondaire.

Au niveau universitaire

Historiquement, les formations francophones constituent le premier vecteur des échanges universitaires franco-roumains. Dans plusieurs grandes universités du pays, il existe des facultés en langues étrangères qui dispensent un enseignement de spécialité en français de niveaux licence et master.

Des lectorats sont implantés dans certains de ces établissements (Université Polytechnique de Bucarest, Université Technique de Construction de Bucarest, Université de Bucarest, Université de Craiova, Université de Iași, etc.) pour soutenir ces cursus francophones.

Le pôle de coopération universitaire et scientifique de l'Institut français de Roumanie recense 116 formations dispensées partiellement ou intégralement en langue française. Parmi ces formations, 36 offrent un double diplôme ou diplôme conjoint de niveau master dans des domaines variés. La réalité de ces cursus s'avère cependant contrastée, en fonction de l'implication réelle des partenaires. Aux côtés des filières francophones, de nombreux accords de partenariats existent entre les filières classiques des universités roumaines et des établissements d'enseignement supérieur français de haut niveau, pouvant donner lieu à un double diplôme. Ces formations concernent tous les niveaux et tous les domaines : sciences économiques et de gestion, sciences politique et juridique, sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, médecine et santé.

Avec plus de 600 accords de coopération, les universités françaises sont les premiers partenaires des universités roumaines. Le pôle de coopération universitaire de l'Institut français de Roumanie a lancé en septembre 2018 une carte interactive de la coopération universitaire, disponible sur le site de l'Institut français et permettant d'identifier et de localiser les formations en langue française proposée en Roumanie : <http://culture-france.ro/app.html>

Des programmes de bourses d'études pour encourager la mobilité

L'Ambassade de France en Roumanie et l'Institut français mènent une politique active de soutien à la mobilité étudiante afin d'encourager la formation de cadres roumains francophones hautement qualifiés. L'objectif est de promouvoir et de valoriser la formation de jeunes talents roumains francophones dans des domaines très variés : lettres, sciences humaines et sociales, sciences de gestion, économie, droit, mathématiques et sciences de l'ingénieur.

Ce programme annuel de bourses d'études basé sur un appel à candidature individuel permet chaque année d'accompagner financièrement près d'une centaine d'étudiants et chercheurs sélectionnés sur critère d'excellence académique afin de poursuivre leurs études en master ou en doctorat, dans un établissement ou un laboratoire français.

À ce jour, plus de 2 000 étudiants roumains en ont bénéficié. Plusieurs centaines d'entre eux sont membres de France Alumni Roumanie, un réseau qui rassemble tous les diplômés de l'enseignement supérieur français, les anciens boursiers du gouvernement français, les étudiants et diplômés des formations universitaires.



**ÉTUDIANTS ROUMAINS
MEMBRES DE
FRANCE ALUMNI ROUMANIE**

QUELQUES MEMBRES DE FRANCE ALUMNI ROUMANIE

Dan Balanescu

Conseiller au ministère du Développement régional et de l'Administration publique

« Il faut se perfectionner tout le temps et c'est cette énergie qui m'a poussé à déposer ma candidature [au programme de bourses du Gouvernement français]. C'est une expérience extraordinaire des deux points de vue personnel et professionnel, il ne faut donc pas hésiter car il s'agit d'avoir la chance d'observer le fonctionnement d'un des États les plus puissants d'Europe. C'est une période qui m'a appris à m'ouvrir aux autres et à acquérir une méthodologie d'enseignement différente. Depuis, la France est devenue une deuxième maison pour moi. »

Cecilia Victoria Cristea

Maître de conférences à l'Université de médecine et pharmacie « Iuliu Hațieganu » de Cluj-Napoca

« L'occasion d'étudier en France grâce à la bourse du Gouvernement français a signifié ma transformation en tant que chercheur et citoyen. Pendant mes stages de doctorat en cotutelle, j'ai eu la chance de me préparer à ma future profession, certes, mais aussi de devenir une citoyenne européenne. Cette expérience m'a ouvert de nouveaux horizons, m'a donné des critères de référence européens et m'a permis de nouer des relations scientifiques qui durent depuis 14 ans déjà.

C'était une grande opportunité d'apprendre à apprécier la liberté de la pensée, la puissance de l'imagination et de l'innovation. »

Mihaela Mercier

Journaliste freelance

« J'ai eu la chance d'étudier dans l'une des meilleures écoles de journalisme de France et en plus de me plonger dans la vie d'une capitale européenne dynamique et riche en événements. Me trouvant au cœur de son activité, j'ai pu mieux comprendre l'Europe, j'ai travaillé avec les meilleurs professionnels des médias et, bonus, j'ai fait un voyage d'études en Chine pour un film documentaire, caméra à la main. Une expérience au superlatif qui m'a fait évoluer aussi bien au niveau professionnel qu'humain. »

France Alumni Roumanie compte, en 2019, 584 membres et 30 partenaires (entreprises, établissements d'enseignement supérieur, associations...). France Alumni a pour vocation de :

- constituer un réseau d'alumni roumains de l'enseignement supérieur français ;
- renforcer les liens entre la communauté francophone et francophile en Roumanie ;
- accompagner les étudiants et diplômés roumains de l'enseignement supérieur français dans la constitution de leur réseau personnel et professionnel, dans leur recherche d'emploi et dans le déroulement de leur vie professionnelle ;
- valoriser la langue et la culture françaises en Roumanie comme des clés du développement personnel et professionnel ;
- promouvoir les événements et initiatives individuelles ou institutionnelles s'inscrivant dans le cadre de la coopération franco-roumaine ;
- proposer un cadre d'échanges et de rencontres pour la mise en réseau des expériences et des compétences de chacun.

Retrouver le site **France Alumni Roumanie** :
www.francealumni.fr/fr/poste/roumanie

Au niveau scientifique

Les principales coopérations scientifiques franco-roumaines sont portées par les établissements et opérateurs suivants :

- le Centre national de la Recherche scientifique (CNRS) ;
- l'Agence nationale de la Recherche (ANR) ;
- le Commissariat à l'Énergie atomique et aux Énergies alternatives (CEA) ;
- l'Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) ;
- l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) ;
- le Collège de France (CDF).

Le Partenariat Hubert Curien – Brâncuși

Brâncuși est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-roumain. Il est mis en œuvre, en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et en Roumanie, par le ministère de la Recherche et de l'Innovation (Ministerul Cercetării și Inovării, M.C.I.). Les appels à candidatures de ce programme sont lancés à un rythme bisannuel.

L'objectif de ce PHC est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations et la participation de jeunes chercheurs.

Tous les domaines scientifiques, y compris les sciences humaines et sociales, sont concernés par ce programme.

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs titulaires des laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche

Seuls les dossiers de candidature déposés conjointement par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme dans leur pays respectif sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire.

Les projets en réseau avec une ouverture européenne notamment sont considérés comme prioritaires. Les chercheurs ont ainsi la possibilité de déposer une candidature dans le cadre d'un autre PHC, sur le même thème de recherche. Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique séparée par chacune des deux parties. Les instances des deux pays se réunissent pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Pour la partie française, la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI-MESRI) assure l'évaluation scientifique des dossiers.

La durée des projets est de deux années (2019-2020). Le financement est accordé sur une base annuelle, pour deux années consécutives. Il doit être impérativement consommé sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant. Il porte uniquement sur la prise en charge de la mobilité entre les deux pays des chercheurs engagés dans le programme. Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints doit être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

TÉMOIGNAGE



**Larissa
LUICA**

Chercheuse au
CEREFREA-Villa
Noël, Bucarest

La participation au programme PHC Brâncusi est une opportunité pour les chercheurs roumains de travailler avec des collègues français sur des sujets moins étudiés en Roumanie et en Europe centrale et orientale.

Notre projet a été dédié aux littératures du Maghreb et les mobilités occasionnées par ce projet nous ont permis d'une part d'organiser des réunions en présentiel avec nos partenaires en France et d'autre part d'avoir accès à une base bibliographique beaucoup plus large. Cet aspect est extrêmement important lorsqu'on travaille sur des thématiques peu développées en Roumanie, parce qu'on enrichit les corpus de textes, théorique et critique au fur et à mesure des déplacements.

De plus, ce projet nous a servi de point de départ pour l'organisation de manifestations scientifiques, ce qui a eu un impact positif sur la visibilité de nos laboratoires et des personnes impliquées dans le projet. Cela a permis en même temps d'étendre le réseau et d'établir de nouveaux liens tant au niveau institutionnel que personnel.

Des partenariats prestigieux en sciences humaines et sociales

Le Collège juridique franco-roumain

Le Collège juridique franco-roumain d'études européennes, fondé en 1995, est le fruit d'une coopération entre l'Université de Bucarest et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenue dès ses débuts par le ministère français des Affaires étrangères. Le fonctionnement du Collège repose également sur un consortium d'universités françaises (au nombre de 14 aujourd'hui) coordonné par l'Université Paris 1, qui permet l'envoi de plus de 35 enseignants-chercheurs à Bucarest chaque année, pour des missions d'enseignement.

À ce jour, le Collège a accueilli plus de 2 500 étudiants dont plus de 800 sont diplômés au minimum d'une licence de droit française. La plupart des alumni mènent des carrières prestigieuses au sein de cabinets d'avocats, de la magistrature roumaine, de la diplomatie, ou d'institutions européennes mais également dans les milieux universitaires : trois vice-doyens de la faculté de droit de Bucarest sur cinq sont d'anciens étudiants du Collège. De l'enquête la plus récente sur la situation des diplômés du collège juridique (2014), il apparaît que 54% des alumni exercent la profession d'avocat, 13% sont fonctionnaires européens, 7% magistrats, 6,5% enseignants chercheurs et 5% diplomates.

Son rayonnement est aussi visible au travers du choix de prestigieux parrains, comme le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, parrain de la promotion 2017-2018 du master 2 du Collège.

Du côté roumain, la reconnaissance des résultats de l'établissement est clairement démontrée par la décoration du Collège juridique dans l'Ordre du mérite culturel roumain. L'obtention d'une telle distinction par une institution académique est absolument exceptionnelle. Le Collège juridique a été décoré à deux reprises : en 2009, au grade de Chevalier, par le Président Traian Basescu, et en 2015, au grade d'Officier, par le Président Klaus Iohannis.

Les inscriptions au Collège n'ont jamais été aussi élevées : 308 étudiants en 2018 (contre 216 en 2009). Il s'agit d'une progression remarquable liée au prestige incontestable du Collège qu'il convient de souligner dans un contexte national critique pour de nombreuses filières francophones.

Le Centre régional francophone de Recherches avancées en Sciences sociales (CEREFREA)

La Roumanie est le vivier d'Europe centrale et orientale pour la pensée francophone en sciences sociales. Ce constat a fait germer l'idée de transformer la Villa Noël et ses dépendances, anciennement occupées par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, afin d'y créer un lieu d'excellence pour le rayonnement régional des études en sciences sociales francophones. Porté par l'Université de Bucarest, le projet a remporté le Grand Prix culturel Louis D. 2012 de l'Institut de France doté de 750 000 €.

La mission du CEREFREA est de renforcer la visibilité de la communauté scientifique francophone en sciences humaines et sociales en Europe centrale et orientale et au-delà et de faire de Bucarest un pôle académique et scientifique régional francophone de prestige.

Les actions du centre comprennent l'organisation d'événements scientifiques internationaux de haut niveau, la publication de livres et de périodiques, la mise à disposition de ressources scientifiques (bibliothèque, contenus en ligne), la gestion de projets de recherche, les séminaires d'encadrement des étudiants en licence, master et doctorat, la direction scientifique des jeunes chercheurs, l'encadrement des chercheurs en post-doctorat, l'accueil de chercheurs et d'enseignants, la gestion de programmes d'allocations de recherche et de bourses, la coopération scientifique entre différents établissements de la région, l'organisation des mobilités, des écoles d'été, etc.

Le CEREFREA bénéficie du soutien de l'Université de Bucarest, du New Europe College, de la Nouvelle Université Bulgare, de l'Ambassade de France à Bucarest, de l'Institut Français de Roumanie, de l'UEFISCDI, du GADIF, de l'OIF, de l'AUF et de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Bucarest.

3. Les entreprises françaises et le secteur universitaire roumain

Plus de 3 500 entreprises à capital français sont aujourd'hui actives en Roumanie. La Chambre de commerce et d'industrie franco-roumaine (CCIFER) regroupe 360 entreprises membres qui pèsent plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé et emploient plus de 120 000 personnes. De nombreux partenariats existent entre ces entreprises françaises et l'Institut français de Roumanie dont une collaboration qui touche le secteur universitaire en particulier : le programme de bourses cofinancées Ambassade/entreprise, auquel Campus France a été associé.

Ce programme existe depuis 2011 et il représente une formidable opportunité pour le partenariat public/privé axé sur l'employabilité des jeunes francophones roumains dans leur propre pays. Les « bourses cofinancées » de niveau master et doctorat ont été renouvelées les années suivantes, permettant à l'Ambassade de France de collaborer avec de nombreuses grandes entreprises françaises implantées actuellement en Roumanie. De nouveaux partenariats de coopération ont été signés en mars 2013 avec des

sociétés mobilisées autour de cette importante initiative, comme Dalkia, Michelin Roumanie, Renault, Lafarge, etc.

Le programme de bourses cofinancées permet aux entreprises qui le souhaitent de détecter des collaborateurs à fort potentiel et de se doter de jeunes talents susceptibles de servir leur développement à long terme. Il s'agit d'un dispositif innovant qui bénéficie aux entreprises, mais qui permet aussi à terme de créer une nouvelle génération d'acteurs économiques roumains entre les deux pays.

De nombreux jeunes talents roumains ont été recrutés via ce programme et ont bénéficié d'une bourse d'étude pour suivre une formation sur mesure en France afin de développer de nouvelles compétences au sein de formations d'excellence (ParisTech, Dauphine, ENSAM, etc.) dans des domaines variés (énergie, informatique, finance, droit, management, statistiques, etc.). Dans le cadre de leurs formations, ces étudiants ont été amenés à faire un stage pratique de six mois au sein de l'entreprise partenaire (en Roumanie ou au sein du groupe en France).

4. Les actions de Campus France en Roumanie

Ouvert en janvier 2008 et basé à l'Institut français de Bucarest, l'Espace Campus France Roumanie s'occupe essentiellement de la promotion de l'enseignement supérieur français auprès des jeunes Roumains. Ce service est doté de ressources documentaires en français et en roumain, mis à la disposition des étudiants pour effectuer des recherches directes ou en ligne sur l'ensemble de l'offre française de formation.

En 2011, l'Espace Campus France Roumanie a inauguré trois antennes régionales à Cluj, Iași et Timișoara afin d'accroître sa visibilité dans le pays et permettre à un plus grand nombre d'élèves et d'étudiants de s'informer sur les possibilités d'études en France. Chaque antenne dispose d'un responsable désigné, de matériel promotionnel sur les études, et d'un programme hebdomadaire avec le public.

Informier

L'Espace et les Antennes Campus France Roumanie accueillent, conseillent et accompagnent les étudiants dans le cadre d'entretiens individualisés, afin de leur permettre de préciser leur projet, de choisir la formation la mieux adaptée, de connaître les programmes de bourses existants et de préparer les formalités administratives préalables à leur arrivée en France. L'Espace et ses Antennes mettent, à la disposition des publics, différents documents édités en France ou en Roumanie : la brochure « Choisir la France » en français, des fiches domaines en roumain, des plaquettes d'informations utiles sur la licence et le master, des

plaquettes « Mon séjour en France », des informations sur les bourses, des marque-pages avec France Alumni et les horaires de l'Espace, etc.

Dans un souci d'accroître sa visibilité, mais aussi pour que l'information sur les études en France touche le plus grand public possible, l'Espace a multiplié, ces dernières années, ses moyens de communication. Aujourd'hui, il dispose d'un site Internet Campus France Roumanie, d'une page Facebook Campus France Roumanie, d'une rubrique dédiée à Campus France sur le site de l'Institut français de Roumanie, mais aussi des contacts privilégiés avec des professeurs.

Promouvoir l'offre de formation française

Chaque année, Campus France participe au salon étudiant RIUF (*Romanian International University Fair*), l'événement phare de l'enseignement supérieur international en Roumanie. Les établissements français qui font le déplacement pour le salon ont par la suite la possibilité de rencontrer leurs homologues roumains afin de faciliter la mise en place de nouveaux partenariats dans le domaine de la coopération universitaire.

L'Espace participe également régulièrement à des rencontres avec les étudiants et à des missions d'information et d'orientation dans les universités roumaines. L'Espace reçoit régulièrement des sollicitations ponctuelles de la part des établissements français qui souhaitent rencontrer les élèves et les étudiants roumains ou organiser des missions de promotion dans le pays.

► Saison France-Roumanie 2019

En 2019, dans le cadre de la Saison France-Roumanie, Campus France et l'Ambassade de France mettent en œuvre plusieurs projets :

- un pavillon « Campus France, étudier en France » dans le cadre du salon RIUF en mars 2019. Ce grand pavillon rassemblera la délégation française composée de représentants d'établissements français et de la chambre de commerce franco-roumaine ;
- une Caravane mobile des études en France qui sillonnera tout le territoire roumain durant le mois de mai 2019. Une équipe de l'Espace Campus France et du pôle universitaire et scientifique de l'Ambassade de France iront présenter l'enseignement supérieur français, les possibilités d'études et les opportunités de carrière de retour en Roumanie dans les lycées et les universités ;
- un jeu-concours photo « Mon expérience d'études » en France pour les étudiants roumains, et en Roumanie pour les étudiants français. Le concours permettra de promouvoir l'intensité des échanges universitaires entre la France et la Roumanie. L'initiative est relayée par France Alumni.

International Study Day

Près de 14 000 étudiants roumains suivent aujourd'hui des formations universitaires en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Ils sont nombreux à bénéficier d'une bourse offerte par les gouvernements de ces pays, par le gouvernement roumain, ou encore par les universités qui les accueillent. Aussi, compte tenu de l'intérêt manifesté par les jeunes Roumains pour les études à l'étranger et de leur forte mobilité, les principaux services d'information sur les études à l'étranger présents en Roumanie – le DAAD, Campus France, la Commission Fulbright et le British Council – ont décidé de mettre en place un projet conjoint dont le but est d'organiser des journées d'information pour les lycéens et les étudiants qui souhaitent se renseigner sur les programmes universitaires et postuniversitaires de ces pays, ainsi que sur les tests de langue nécessaires pour le processus d'admission (TestDaf et DSH, DELF et DALF, IELTS, TOEFL, tests de Cambridge).

Le projet *International Study Day* a débuté au printemps 2012 dans quatre centres universitaires de petite et moyenne taille de Roumanie (Galați, Sibiu, Oradea et Petroșani) avec des présentations interactives destinées aux lycéens et aux étudiants. Depuis, ces manifestations se sont déroulées dans de nombreuses villes et quelques milliers d'étudiants roumains ont pu ainsi bénéficier d'informations sur les conditions d'admission et sur les possibilités de financer leur séjour d'études à l'étranger.

TÉMOIGNAGE



Irina Moldoveanu

Boursière du
Gouvernement
français

Quand je suis entrée dans le bureau Campus France Roumanie à l'Institut français de Bucarest, je traversais une période pleine de confusion et de peur, comme tout étudiant qui rêve d'une bourse pour suivre ses études en France. Je n'avais jamais déposé une candidature dans une université étrangère et il y avait beaucoup d'informations contradictoires sur Internet.

En moins d'une heure, Bianca Stinga, la coordinatrice de l'Espace Campus France Roumanie, a réussi à transformer le rêve en objectif clair et précis.

Il s'en est suivi une aventure dans laquelle j'ai été accompagnée, écoutée et orientée chaque fois que j'en avais besoin. Le programme des conférences, des présentations et des ateliers organisés par Campus France Roumanie offre des ressources pour les étudiants désireux de comprendre comment le système universitaire français fonctionne et plus particulièrement quelles sont les conditions pour candidater à des bourses.

Je recommande à ceux qui souhaitent bénéficier d'une bourse du gouvernement français de s'informer correctement et de suivre les conseils de l'équipe Campus France Roumanie. Bon courage !



Finale régionale du concours Ma thèse en 180 secondes. Cluj-Napoca, 2018.

Mobilité internationale (UNESCO)⁽¹⁾

Population étudiante	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Étudiants en Roumanie	871 842	705 333	618 157	578 706	541 653	535 218
dont en mobilité internationale	28 280	31 631*	32 530*	32 826*	32 464*	34 012
soit en % des étudiants roumains	3,2%	4,5%	5,3%	5,7%	6,0%	6,4%

Top 10 des pays d'accueil des étudiants roumains

Pays d'accueil	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 Italie	5 068	8 081	23,8%	+59%
2 Royaume-Uni	4 615	7 190	21,1%	+56%
3 France	3 964	3 257	9,6%	-18%
4 Danemark	1 146	2 555	7,5%	+123%
5 Allemagne	ND	2 471**	7,3%	-
6 Hongrie	1 869	1 965	5,8%	+5%
7 Pays-Bas	507	1 473**	4,3%	+191%
8 Autriche	1 541	1 232	3,6%	-20%
9 États-Unis	1 847	1 060	3,1%	-43%
10 Moldavie	247	973	2,9%	+294%
TOTAL	28 280	34 012	100%	+20%

Top 10 des pays d'origine des étudiants internationaux en Roumanie

Pays d'origine	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 Moldavie	5 502	7 695	29,8%	+40%
2 Israël	939	2 619	10,1%	+179%
3 France	697	2 169	8,4%	+211%
4 Italie	715	1 419	5,5%	+99%
5 Tunisie	1 233	1 267	4,9%	+3%
6 Grèce	835	973	3,8%	+17%
7 Allemagne	386	965	3,7%	+150%
8 Maroc	408	791	3,1%	+94%
9 Serbie	375	671	2,6%	+79%
10 Irak	138	570	2,2%	+313%
TOTAL	16 075	25 824	100%	+61%

**2015 L'évolution est calculée jusqu'à la dernière année connue.

Mobilité vers la France (MESRI)⁽²⁾

En 2017-2018, la France a accueilli 4 093 étudiants roumains dont 70% d'étudiantes.

3 392 (82,9%) étaient inscrits à l'université, 106 (2,6%) en écoles de commerce, gestion et vente, 138 (3,4%) en écoles d'ingénieurs et 457 (11,2%) dans les autres écoles (Grandes écoles, écoles d'art, spécialisées...)

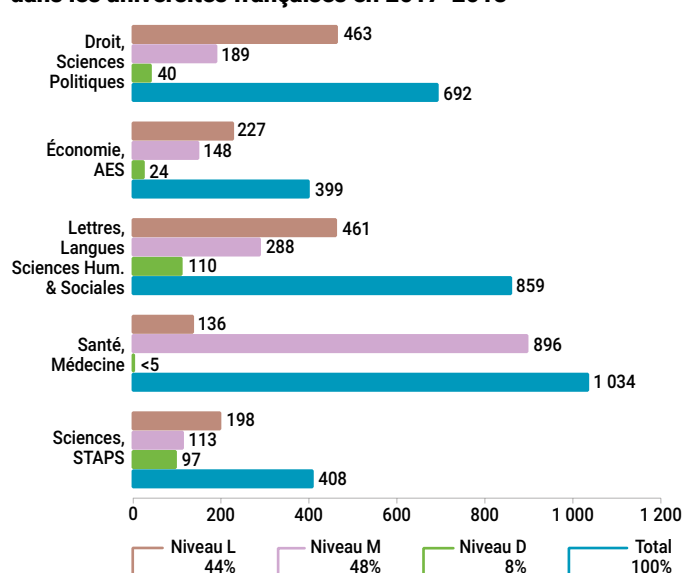
Programme Erasmus pour la Roumanie en 2015⁽³⁾

Top 5 des pays de destination des étudiants roumains			Top 5 des pays d'origine des étudiants Erasmus		
Pays	Effectif	%	Pays	Effectif	%
1 France	915	21,8%	1 France	562	19,8%
2 Espagne	767	12,5%	2 Turquie	500	17,7%
3 Hongrie	721	12,4%	3 Italie	435	15,4%
4 Allemagne	715	6,1%	4 Espagne	333	11,8%
5 Italie	652	5,7%	5 Portugal	229	8,1%
TOTAL	6 758	100%	TOTAL	2 827	100%

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012⁽²⁾

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2012-2017
Niveau L	1 255	1 427	1 383	1 461	1 410	1 485	+18%
Niveau M	2 059	1 986	1 857	1 787	1 663	1 634	-21%
Niveau D	449	395	390	344	309	273	-39%
Total	3 763	3 808	3 630	3 592	3 382	3 392	-10%

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2017-2018⁽²⁾



Sources :

(1) Extraction octobre 2018 (2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Données 2017-2018) (3) Commission européenne. ND : non disponible. *Estimation

Novembre 2018

AVANT-PROPOS

MOLDAVIE



Martine ZEJGMAN

Attachée de coopération

Giovanni CAVALLARO

Chargé de mission linguistique,

Responsable Espace Campus France de Chisinau

Ambassade de France en République de Moldavie

Pays le plus francophone et francophile d'Europe orientale et centrale, la Moldavie témoigne régulièrement de son attachement à la France et au français. Elle a ainsi signé en 2018 un pacte linguistique avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont elle est membre. Le projet des classes bilingues francophones concerne huit établissements moldaves et des centres d'excellence au niveau national répartis sur tout le territoire. Il se prolonge, au niveau universitaire, par six filières bilingues et huit universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Les estimations portent à plus de 40% le nombre de jeunes Moldaves apprenant le français. Par ailleurs, près d'un millier d'étudiants moldaves sont inscrits dans les universités françaises, faisant de la France la 5^e destination privilégiée par ces jeunes après la Roumanie, la Russie et l'Italie⁷.

L'attachement à la francophonie se prolonge au travers des programmes européens. Entrée dans l'espace européen de l'enseignement supérieur avec le processus de Bologne en 2005, la Moldavie participe activement aux projets Erasmus+. Éligible au programme cadre de recherche et de développement, elle est également signataire d'un accord de coopération avec le CNRS.

Les partenariats franco-moldaves sont appelés à se développer, tant les thématiques d'intérêt commun fleurissent entre les deux pays. En complément des filières déjà investies (économie-gestion, médecine, droit, traduction, informatique, chimie, transport, ou encore technologies alimentaires), de nouvelles perspectives de coopération pourraient s'ouvrir dans les domaines du patrimoine, du tourisme, de la kinésithérapie et de l'ostéopathie. Sur ces questions, le savoir et le savoir-faire français pourraient être valorisés encore plus systématiquement.



Le monastère de Saharna.

Informations clés

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

- ▶ Nom officiel : République de Moldavie
- ▶ Nature du régime : République parlementaire
- ▶ Superficie : 34 000 km²
- ▶ Capitale : Chisinau
- ▶ Villes principales : Balti ; Tiraspol et Tighina/Bender (Transnistrie)
- ▶ Langue officielle : roumain
- ▶ Langues courantes : roumain, russe

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- ▶ Population : 3,5 millions
- ▶ Croissance démographique (2017) : -0,1%
- ▶ Taux d'alphabétisation : 99%

DONNÉES ÉCONOMIQUES

- ▶ Monnaie : leu (pl. lei) moldave
- ▶ PIB (2017, \$ US courants) : 8,1 millions
- ▶ PIB par habitant (2017, \$ US courants) : 2 290
- ▶ Taux de croissance (2017) : 4,5%



Musée d'Ethnographie et d'Histoire naturelle de Chisinau.

LA MOLDAVIE

EN QUELQUES DATES

1917

À la suite de la révolution russe de février 1917, les nationalités de l'Empire russe sont encouragées à recouvrer leur souveraineté. Un « Conseil du pays » se forme en Bessarabie et la République démocratique autonome de Moldavie est proclamée. Quelques mois plus tard, en mars 1918, le Conseil vote son rattachement au royaume de Roumanie. La Bessarabie reste roumaine jusqu'en 1944.

1924

Création de la République socialiste soviétique autonome moldave (RSSAM), région autonome de la République socialiste soviétique d'Ukraine, dans l'actuelle Transnistrie moldave.

1944

Création de la République socialiste soviétique moldave (RSSM), comprenant deux tiers de la Bessarabie et la Transnistrie, et intégrée à l'URSS.

1989

À la suite de manifestations d'ampleur, le roumain devient la langue officielle en Moldavie en lieu et place du russe.

1991

La République de Moldavie proclame son indépendance, immédiatement reconnue par la Roumanie. En décembre, la République moldave du Dniestr, ou Transnistrie, proclame son indépendance. L'armée moldave est repoussée par la 14^e armée russe stationnée à Tiraspol.

1994

Le Parlement moldave reconnaît l'autonomie de la Gagaouzie, région peuplée de turcophones orthodoxes.

2016

L'accord d'association entre l'UE et la Moldavie entre en vigueur.



INTRODUCTION

Tour à tour rattachée aux Empires ottoman et russe, à la Roumanie, puis à l'URSS, **la Moldavie accède à l'indépendance en 1991**. Territoire enclavé entre la Roumanie et l'Ukraine, la république recouvre approximativement les territoires de la Bessarabie et de la Transnistrie. **Dotée depuis 2009 d'un gouvernement pro-européen**, elle a engagé un vaste mouvement de modernisation qui s'est cependant heurté à plusieurs crises politiques.

Le contexte intérieur moldave est fortement marqué par **les revendications sécessionnistes de la Transnistrie**, une région s'étendant le long de la frontière du pays avec l'Ukraine et majoritairement peuplée de russophones. Depuis un violent épisode conflictuel en 1992, la Transnistrie est dirigée par des autorités non-gouvernementales et autoproclamées et abrite des troupes russes. Les négociations internationales n'ont toujours pas abouti à ce jour.

La Moldavie est un pays fertile et son économie est dominée par l'agroalimentaire ; le secteur emploie près du tiers de la population active. Son industrie est par ailleurs concentrée dans la région transnistrienne. Ayant souffert de l'effondrement de l'URSS, puis de la crise économique mondiale de 2009, l'économie moldave repose largement sur les transferts d'argent des travailleurs émigrés. **Soutenu par les institutions financières internationales, Chisinau a engagé de nombreuses réformes structurelles** pour renforcer son secteur financier et développer les investissements étrangers.

Sur le plan international, la Moldavie entretient **des relations privilégiées avec la Roumanie** avec qui elle partage une histoire, une langue et une culture. L'Ukraine est également un partenaire important pour le pays. Les relations avec la Russie sont complexes, en particulier du fait de son poids dans le conflit transnistrien. Symbole des choix stratégiques de la Moldavie, celle-ci a signé en 2013 **un accord d'association avec l'UE**.



Le monastère de Ciuflea, Chisinau.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MOLDAVE ET LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE



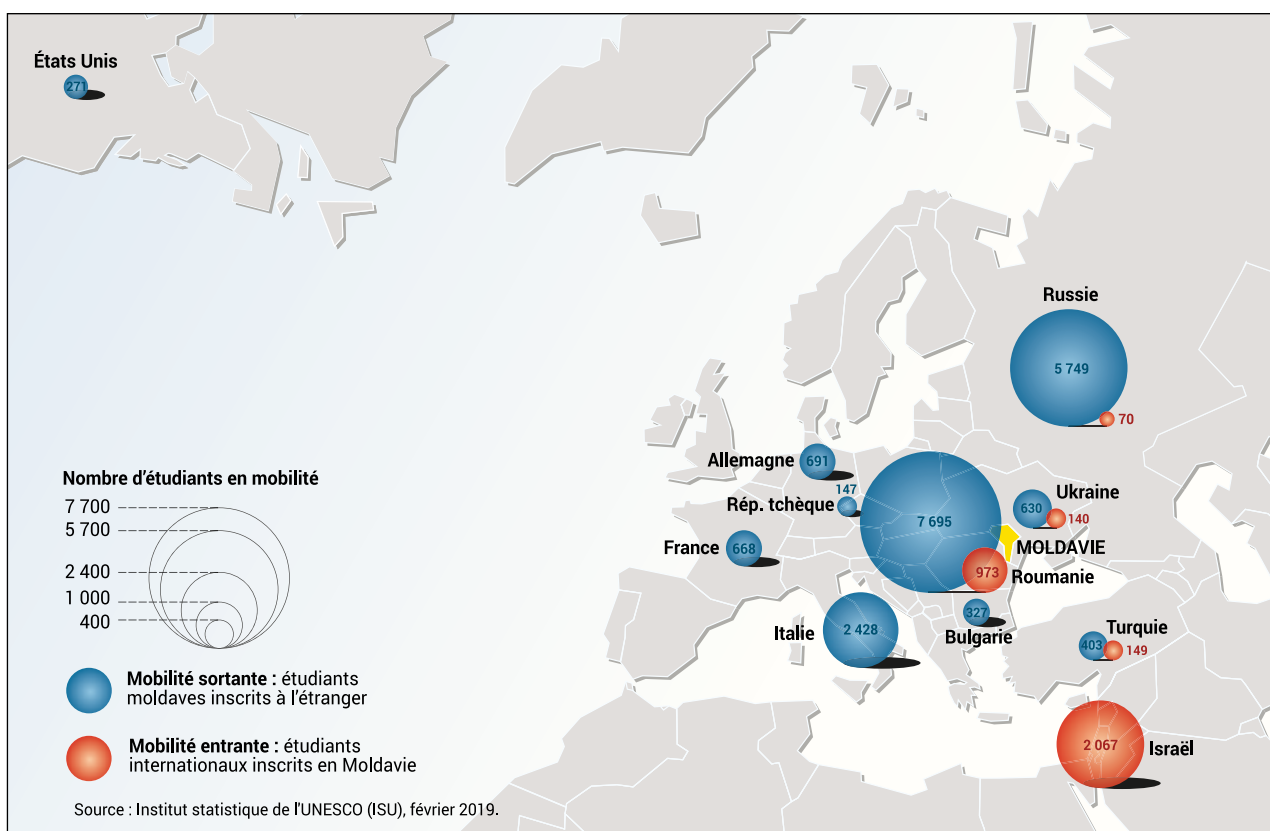
1. Organisation du système d'enseignement supérieur

À l'image du reste du pays, le système d'enseignement supérieur moldave est l'objet d'importants efforts de modernisation depuis près de trois décennies. La Moldavie, partie prenante du processus de Bologne, prend les mesures nécessaires à son intégration à l'espace de l'enseignement supérieur européen : standardisation des formations, mise en conformité des nomenclatures, mise en place du système européen de crédits transférables (ECTS), etc.

Les établissements d'enseignement supérieur sont accrédités par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse. Quinze sont des universités d'État ; elles sont organisées en chaires et facultés. Des établissements privés apparaissent depuis le début des années 2000, comme l'Université libre internationale de Moldavie (ULIM) ou l'Institut international du Management.

Héritage de l'époque soviétique, les formations initiales dispensées en Moldavie sont de bonne qualité, en particulier dans certaines disciplines : la médecine, le droit, l'informatique, l'agriculture, la philologie, l'agronomie et l'agroalimentaire.

2. La mobilité entrante et sortante



Mobilité entrante

Le nombre d'étudiants internationaux en Moldavie reste faible (3 725 étudiants en 2016), mais a plus que doublé en l'espace de cinq ans. Plus de la moitié d'entre eux sont originaires d'Israël et étudient principalement la médecine à l'Université d'État de médecine et de pharmacie Nicolae Testemitanu. Ce chiffre pourrait cependant diminuer drastiquement, le ministère de la Santé d'Israël ayant décidé depuis peu de reconnaître seulement les diplômés émanant de pays membres de l'OCDE, dont la Moldavie ne fait pas partie.

Mobilité sortante

Une proportion très élevée de la population étudiante moldave étudie à l'étranger (20% contre 2% à l'échelle mondiale). Un tiers des 23 143 étudiants moldaves inscrits à l'étranger en 2016 suit un cursus en **Roumanie** ; outre la proximité linguistique, cela s'explique par le fait qu'un grand nombre de Moldaves sont en possession d'un passeport roumain. Un autre tiers a choisi un pays européen non communautaire. En tout, **98% des étudiants moldaves mobiles sont inscrits dans un établissement du continent européen**.

En l'espace de cinq ans, de fortes progressions du nombre d'étudiants moldaves sont enregistrées en **Turquie** (+132% entre 2011 et 2016, 403 étudiants en 2016), en **Italie** (+51%, 2 428 étudiants) ou encore en **Roumanie** (+40%, 7 695 étudiants). À l'inverse, l'Ukraine, la France, la Bulgarie et les États-Unis reçoivent moins d'étudiants moldaves qu'auparavant.

Les étudiants moldaves en France

La France est le **5^e pays d'accueil** des étudiants moldaves en mobilité. En 2017-2018, **752 étudiants moldaves** étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français dont 69% d'étudiantes.

Pour leur grande majorité (81%), ils étudient dans une université. Ils y suivent principalement des cursus en lettres, langues et sciences humaines (30%), en économie et gestion (24%) et en droit et science politique (18%).

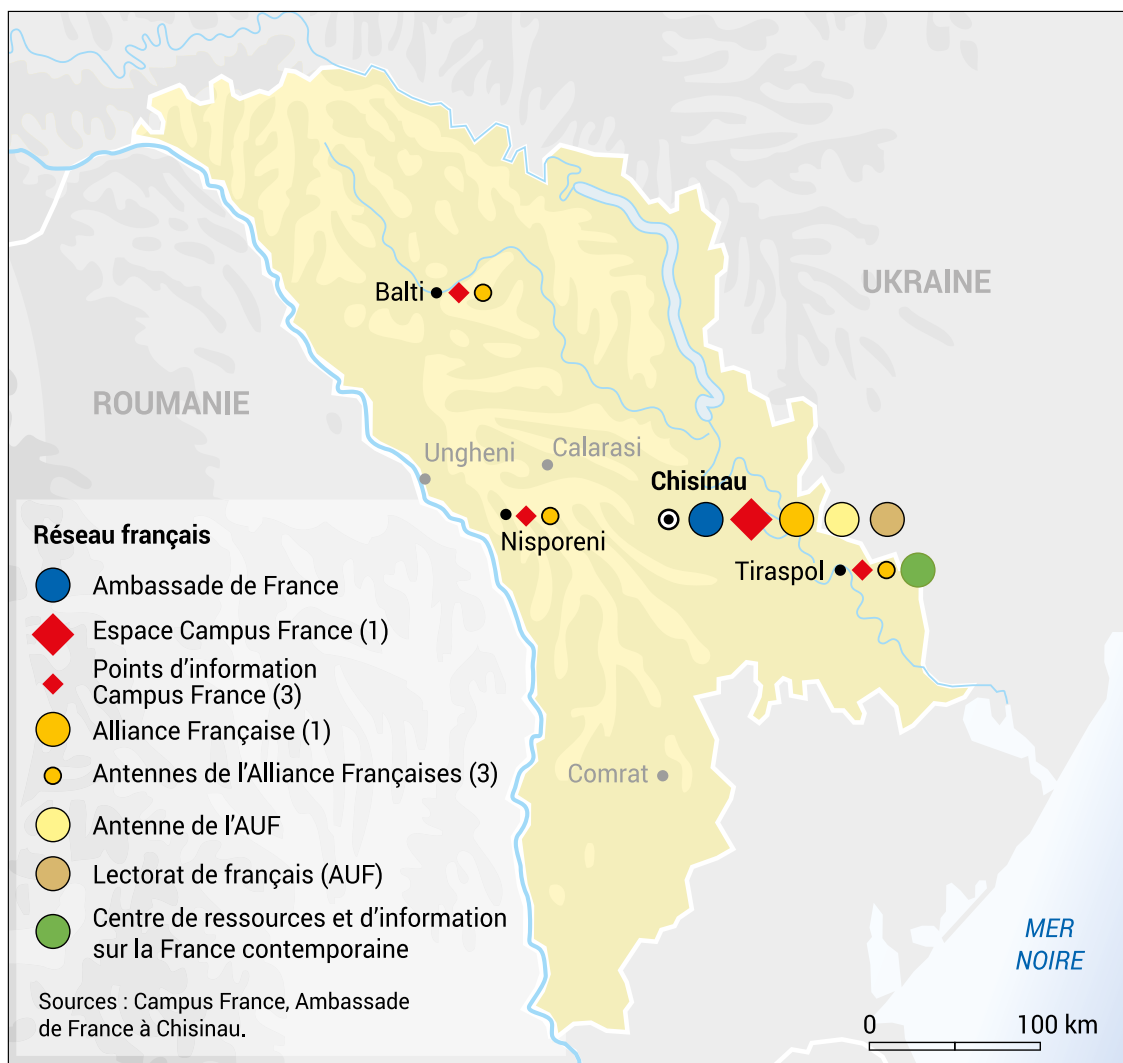


Tournée de promotion de l'Espace Campus France dans les établissements moldaves.



LA FRANCOPHONIE ET LE RÉSEAU DE COOPÉRATION EN MOLDAVIE

Le réseau culturel et éducatif français en Moldavie



L'Ambassade de France travaille activement à la création et au renforcement des liens entre les établissements moldaves et français. Elle les accompagne notamment dans leur candidature aux financements européens.

Le programme Erasmus+ permet en effet d'apporter un soutien aux mobilités individuelles et aux coopérations universitaires avec des pays partenaires de l'UE. Dans ce cadre, plusieurs projets portés par des établissements français et moldaves ont été sélectionnés en 2018. L'Université technique de Moldavie (Chisinau) coopère ainsi avec trois établissements français :

- l'ISTOM - École supérieure d'agro-développement international (Angers) ;
- Agrocampus Ouest (Rennes) ;
- l'École nationale d'ingénieurs (Saint-Étienne).

Par ailleurs, l'Université libre internationale de Moldavie (Chisinau) est partenaire de l'Université polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes).

Il faut également souligner l'adhésion de huit universités moldaves à l'AUF (sept à Chisinau, une à Balti).

LES ACTIONS DE CAMPUS FRANCE EN MOLDAVIE



L'Espace Campus France Moldavie, installé au sein de l'Alliance Française à Chisinau, dispose de trois antennes dans le pays. C'est le lieu d'information et d'accueil des jeunes Moldaves désireux d'effectuer un séjour d'étude en France. Il est leur relais privilégié auprès des établissements d'enseignement supérieur français.

Il gère en particulier les dossiers de demande d'admission préalable (DAP) et les inscriptions sur *Parcoursup* qui permettent d'effectuer la première année de licence en France. Plus de 120 dossiers DAP sont traités chaque année, un nombre important à l'échelle du pays et de la région.

L'Espace met à disposition des étudiants des ressources documentaires pour effectuer des recherches sur l'offre française de formation et les guide dans leur utilisation.

Les études en France : information, orientation, promotion

De septembre à décembre, l'Espace Campus France organise dans les lycées du pays une tournée de présentation des études en France aux élèves des 11^e et 12^e classes (première et terminale).

De décembre à janvier, des centaines d'étudiants moldaves assistent aux réunions Campus France qui ont pour but, d'une part, d'informer sur les opportunités d'études en France, et d'autre part, d'aider les jeunes dans leurs démarches de candidature à l'université.

En juin, l'Espace organise une réunion de préparation au départ afin d'informer les futurs étudiants sur les démarches administratives à effectuer avant et après l'arrivée en France et de répondre aux questions pratiques : ouverture d'un compte en banque, recherche de logement, job étudiant, sécurité sociale, etc.

En été, depuis 2013, une rencontre entre anciens et nouveaux étudiants est organisée. Ce rendez-vous convivial permet aux Moldaves qui s'apprêtent à partir de rencontrer des alumni pour échanger les dernières informations concernant leur départ.

Chaque année, Campus France participe également aux différentes foires et rencontres internationales (Journées de l'Europe, Journée, Erasmus+, etc.). Ces actions de promotion permettent de faire connaître l'offre de formation française.

Enfin, l'Espace Moldavie collabore avec les 14 établissements d'ingénieurs regroupés au sein de l'INSA et l'Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes (ENSCR) qui organisent chaque année des sessions d'information dans les lycées et sélectionnent des étudiants moldaves pour entrer en première année du Programme Chem.I.St (Chemistry International Studies) de la Fédération Gay-Lussac (regroupant 20 écoles françaises de chimie et génie chimique) et dans la section internationale bilingue (SIB) de Rouen.

TÉMOIGNAGE



Daniela Boltean

Étudiante en master 1 Didactique des langues à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

Après mes études à l'université de Tiraspol, j'ai décidé de faire mon master en France. La France est relativement proche de la Moldavie, c'est facile de faire des allers-retours réguliers. De plus, j'ai fait des études de linguistique et j'y ai appris le français : pas de barrière de langue !

J'ai été aidée dans la construction de mon projet par l'Espace Campus France Moldavie et l'Alliance Française de Moldavie, grâce à laquelle j'ai pu obtenir une certification de mon niveau de français. Après avoir réussi l'examen DELF B2, j'ai pu postuler à des universités en France.

Je devais choisir une université qui répondait au mieux à mes exigences et à mes capacités financières. Sur ce point, j'ai pu compter sur l'aide précieuse du représentant de Campus France, qui,

tout au long de la constitution de mon dossier, m'a apporté son soutien et m'a donné nombre de conseils.

L'Espace Campus France Moldavie m'a grandement soutenue pour l'obtention de mon visa, la réservation de billets ainsi que pour la recherche de solutions d'hébergement et de transferts ; ce soutien a été très important pour moi à ce moment-là. Cette assistance est vraiment nécessaire lorsque l'on envisage de partir à l'étranger car des difficultés peuvent survenir non seulement du côté éducatif mais aussi dans les aspects administratifs et quotidiens. Les lois, la culture et la vision du monde en France sont différentes des nôtres. Lorsque vous partez dans un autre pays, il faut prendre en compte tous ces facteurs.

En fait, beaucoup de gens m'ont aidé dans ce projet. Tout d'abord ma famille qui a soutenu mon choix, les professeurs de l'université du Tiraspol grâce auxquels j'ai pu me développer et progresser en français, puis l'Alliance Française de Moldavie où j'ai suivi des cours de préparation aux examens et où j'ai obtenu le diplôme et bien sûr l'Espace Campus France Moldavie qui m'a aidé à préparer les documents nécessaires à mon admission. Je suis vraiment reconnaissante à tous ceux qui m'ont aidée dans la réalisation de mon objectif.

Mobilité internationale (UNESCO)⁽¹⁾

Population étudiante	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Étudiants en Moldavie	128 988	124 784	122 464	116 325	109 395	102 655
dont en mobilité internationale	17 705	17 095	18 797*	21 144*	19 679*	20 143
soit en % des étudiants moldaves	13,7%	13,7%	15,3%	18,2%	18,0%	19,6%

Top 10 des pays d'accueil des étudiants moldaves

Pays d'accueil	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 Roumanie	5 502	7 695	38,2%	+40%
2 Russie	5 575	5 749	28,5%	+3%
3 Italie	1 611	2 428	12,1%	+51%
4 Allemagne	ND	691**	3,4%	-
5 France	993	668	3,3%	-33%
6 Ukraine	954	630	3,1%	-34%
7 Turquie	174	403	2,0%	132%
8 Bulgarie	485	327	1,6%	-33%
9 États-Unis	403	271	1,3%	-33%
10 République tchèque	167	147	0,7%	-12%
TOTAL	17 705	20 143	100%	+14%

**2015 L'évolution est calculée jusqu'à la dernière année connue.

Top 10 des pays d'origine des étudiants internationaux en Moldavie

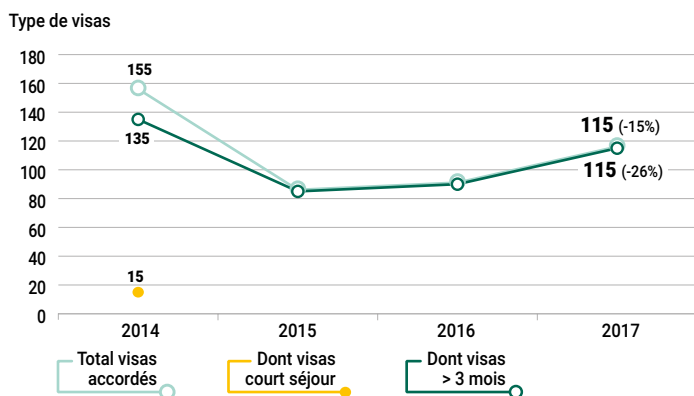
Pays d'origine	2011	2016	% du total 2016	Évolution 2011-2016
1 Israël	766	2 067	55,5%	+170%
2 Roumanie	247	973	26,1%	+294%
3 Turquie	81	149	4,0%	+84%
4 Ukraine	203	140	3,8%	-31%
5 Russie	118	70	1,9%	-41%
6 Finlande	ND	38	1,0%	-
7 Inde	<5	37	1,0%	-
8 Azerbaïdjan	9	30	0,8%	+233%
9 États-Unis	6	19	0,5%	+217%
10 Suède	<5	18	0,5%	-
- France	ND	ND	-	-
TOTAL	1 612	3 725	100%	+131%

Mobilité vers la France (MESRI)⁽²⁾

En 2017-2018, la France a accueilli 752 étudiants moldaves dont 68,6% d'étudiantes.

606 (80,6%) étaient inscrits à l'université, 19 (2,5%) en écoles de commerce, gestion et vente, 40 (5,3%) en écoles d'ingénieurs et 87 (11,6%) dans les autres écoles (Grandes écoles, écoles d'art, spécialisées...)

Évolution du nombre de visas pour études demandés et délivrés entre 2014 et 2017⁽³⁾



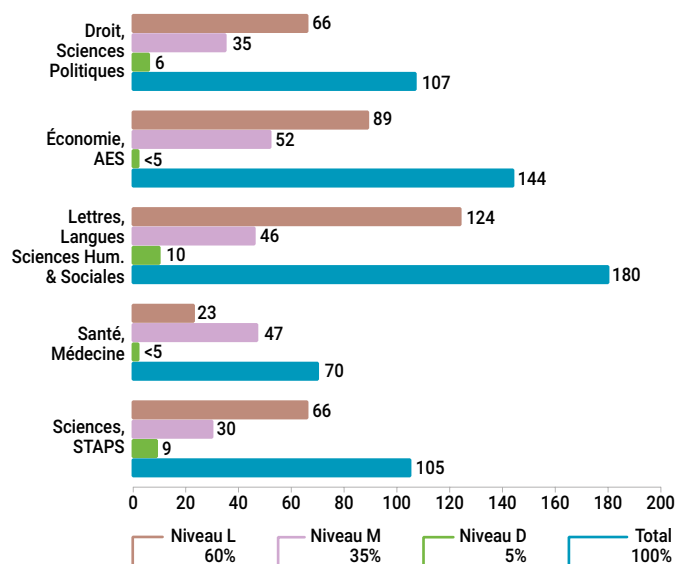
Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2012⁽²⁾

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2012-2017
Niveau L	500	520	478	433	408	368	-26%
Niveau M	307	288	276	264	246	210	-32%
Niveau D	62	59	60	45	34	28	-55%
Total	869	867	814	742	688	606	-30%

Sources :

(1) Extraction octobre 2018 (2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Données 2017-2018) (3) Ministère de l'Intérieur. ND : non disponible. *Estimation

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2017-2018⁽²⁾



Novembre 2018

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

EN ROUMANIE

EN CHIFFRES

CHIFFRES MONDE (UNESCO, 2016)

535 218

étudiants
en Roumanie

34 012

étudiants roumains
en mobilité diplômante
dans le monde

+20%

entre 2011
et 2016

25 824

étudiants
internationaux
en Roumanie

+61%

entre 2011
et 2016

TOP 5 DES PAYS D'ACCUEIL EN MOBILITÉ

1. ITALIE
2. ROYAUME-UNI
3. FRANCE
4. DANEMARK
5. ALLEMAGNE

TOP 5 DES PAYS D'ORIGINE EN MOBILITÉ

1. MOLDAVIE
2. ISRAËL
3. FRANCE
4. ITALIE
5. TUNISIE

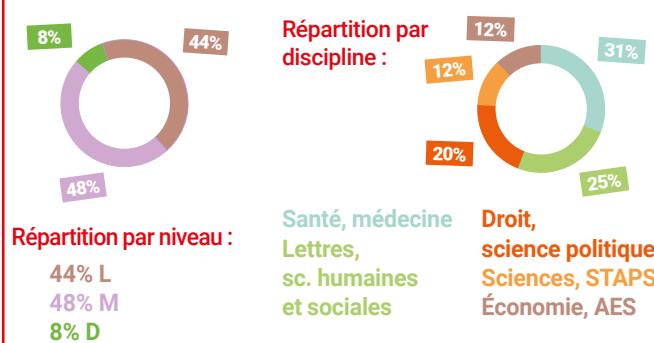
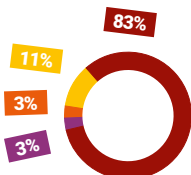
CHIFFRES FRANCE (MESRI-SIES, 2017-2018)

4 093

étudiants roumains en France

70%

dont 83% à l'université,
3% en écoles de commerce,
3% en écoles d'ingénieurs,
et 11% dans les autres
établissements



CHIFFRES ERASMUS+ (Commission européenne, 2016)

19^e pays d'accueil

des étudiants ERASMUS+ :
3 216 étudiants accueillis
dont 595 Français



13^e pays d'origine

des étudiants ERASMUS+ :
7 127 étudiants roumains en mobilité
ERASMUS+ dont 830 en France



Placé sous la tutelle des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil

des étudiants et chercheurs étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

